

#4 | Mai 2014 Réf. 14/155

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POPULATION DU **PAYS DE BREST**

Les enseignements du dernier recensement

Pour analyser l'évolution de la population des communes, un intervalle de 5 ans entre deux recensements est nécessaire. Avec la publication par l'Insee de la population légale 2011 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, il est possible, pour la première fois depuis la mise en place du recensement rénové, d'analyser l'évolution de population récente des communes et de comparer deux périodes au sein de la dernière décennie: 1999-2006 et 2006-2011.

Pays de Brest, à retenir :

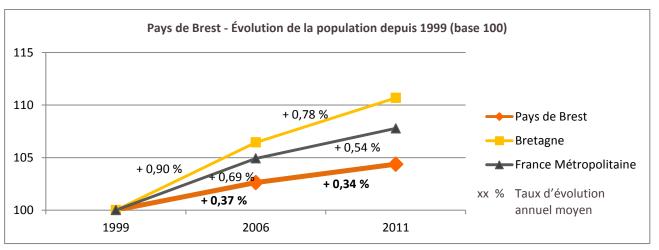
- 391 151 habitants en 2011
- Un rythme de croissance démographique modéré (4,37% entre 1999 et 2011), inférieur à celui de la Bretagne ou celui de la France
- Un rythme quasi-stable depuis 1982
- 16 390 nouveaux habitants depuis 1999, un gain moyen de 1 365 habitants par an

391 151 habitants dans le pays de Brest en 2011

Le Pays de Brest comptait 391 151 habitants en 2011 et représentait alors 44% de la population du Finistère.

Le Pays de Brest regroupe 89 communes réparties en 7 EPCI. La ville de Brest est la commune la plus importante (140 547 habitants), 5 autres communes comptent plus de 10 000 habitants (toutes situées dans BMO, excepté Landerneau, commune la plus importante du Pays de Brest après Brest) et 15 autres communes comptent plus de 3 500 habitants.

Une croissance modérée de la population depuis 1999



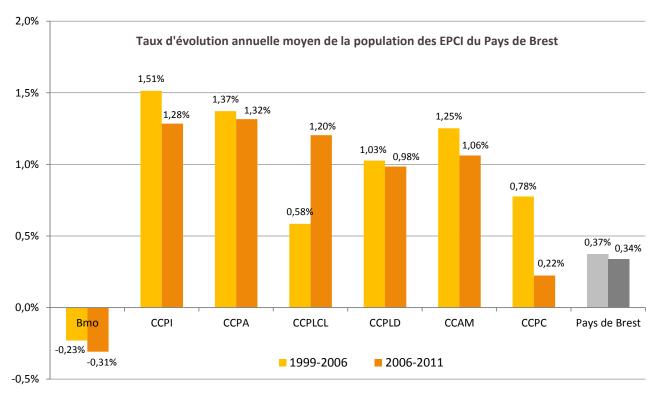
Source Insee RP

L'évolution de la population du Pays de Brest est positive mais modérée : elle est nettement inférieure à celle de la Bretagne et inférieure également à celle de la France Métropolitaine. Le Pays de Brest connaît même une légère diminution de son rythme de croissance sur la période la plus récente (2006-2011).

Le Pays de Brest a gagné en moyenne 1 365 habitants par an au cours de la dernière décennie.



Une évolution annuelle de la population contrastée selon les EPCI



Source Insee RP

Excepté Brest métropole océane, tous les EPCI du Pays de Brest bénéficient d'une croissance de leur population, avec un rythme souvent supérieur à celui du Pays de Brest. Toutefois, des disparités existent.

Sur l'ensemble de la période (1999-2011), 5 EPCI connaissent une relative stabilité de leur rythme de croissance, quoique en légère baisse sur la période la plus récente : Brest métropole océane, le Pays d'Iroise, le Pays des Abers, le Pays de Landerneau-Daoulas et l'Aulne Maritime. Deux EPCI se distinguent en connaissant une évolution sensible de leur rythme de croissance : le Pays de Lesneven - Côte des Légendes d'une part, qui voit sa croissance fortement augmenter, et la Presqu'île de Crozon d'autre part qui connaît une chute de son rythme de croissance.

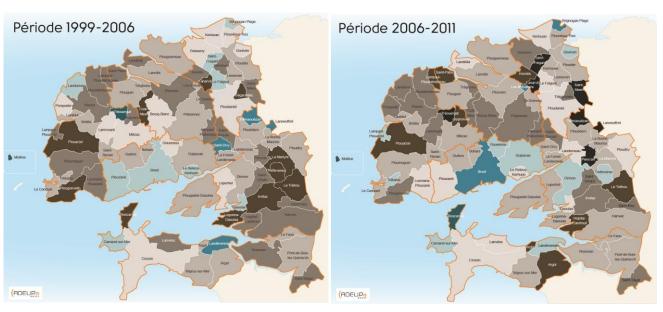
Sur la première période (1999-2006), le Pays d'Iroise, le Pays des Abers et l'Aulne Maritime bénéficient d'un rythme élevé de croissance de leur population, nettement supérieur à 1 % par an.

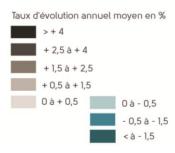
Sur la période récente (2006-2011), seule la communauté de communes de Lesneven - Côte des Légendes voit son rythme de croissance s'accélérer. Pour toutes les autres, il en diminution. Sur cette même période, la Presqu'île de Crozon a connu la plus forte diminution de son taux d'évolution annuel moyen, qui devient inférieur à celui du Pays de Brest.

Quant à Brest métropole océane, la perte de population, modérée en pourcentage mais importante en volume, s'accélère sur la période récente.

Une évolution contrastée selon les communes et la période

Taux d'évolution annuel moyen





Globalement, les taux d'évolution des communes du Pays de Brest montrent une forte périurbanisation.

À l'échelle communale, la comparaison des périodes 1999-2006 et 2006-2011 révèle pour certaines communes une continuité et pour d'autres une évolution marquée.

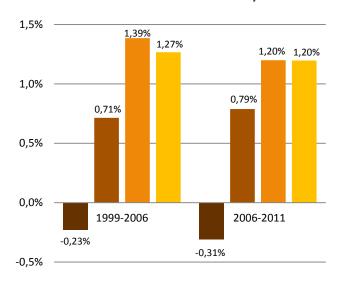
Sur la période 1999-2006, 6 communes ont vu leur population baisser sensiblement, de plus de 0,5 % : Molène, Tréouergat, Saint-Divy, Trémaouézan, Lanneuffret et Landévennec. D'autres ont connu une baisse plus modeste en pourcentage : Brest, Plouzané, Le Relecq-Kerhuon, Landunvez, Brignogan-Plage, Le Folgoët, Saint-Frégant, Daoulas et Camaret-sur-Mer. Sur cette même période, aucune commune n'a connu de hausse supérieure à 4 % l'an.

Sur la période récente (2006-2011), Brest, Molène, Brignogan-Plage, Landévennec et Camaret-sur-Mer continuent de voir leur population décroître. Les autres communes qui connaissent une baisse de population sont nouvelles, dont Roscanvel avec une décroissance marquée (-3,0 % l'an). Toujours sur cette période, 7 communes connaissent un taux de croissance de leur population particulièrement élevé, supérieur à 4 % l'an : Tréouergat, Lanarvily, Saint-Frégant, Saint-Méen, Lanneuffret, Pencran et Trémaouézan.

Certaines communes connaissent une forte rupture de leur rythme d'évolution, parmi lesquelles Tréouergat (de - 1,6 à + 7,1 %) qui devient la commune dont la croissance relative est la plus forte du Pays de Brest sur la période récente, ou encore Saint-Frégant (de 0 à +5,4 %), Lanneuffret (de -1,3 à +5,0 %), Trémaouézan (de - 0,7 à + 5,0 %) ainsi que Roscanvel, à la baisse (de + 3,9 à -3,0 %).

L'évolution selon les pôles du SCoT dans le Pays de Brest

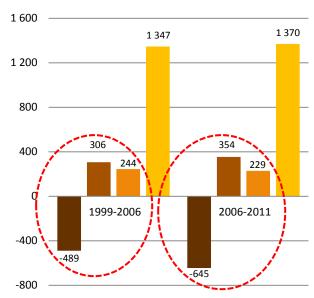


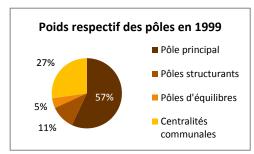




Le SCoT du Pays de Brest définit une armature urbaine du territoire en 4 niveaux : 3 niveaux de polarités (pôle principal, pôles structurants et pôles d'équilibres) et 1 niveau de proximité (les centralités communales).

Évolution annuelle du nombre d'habitants





L'analyse des taux d'évolution de la population montre, outre la baisse de population à BMO, une croissance modérée des pôles structurants et un dynamisme des pôles d'équilibre et des centralités communales.

Le pôle principal (Brest métropole océane) a connu un rythme de croissance de sa population négatif sur les deux périodes, la baisse s'accentuant sur la période récente. Les pôles structurants (Saint-Renan, Plabennec, Lesneven, Landerneau et Crozon) connaissent un rythme de croissance faible, en augmentation sur la période récente. Les pôles d'équilibres (Ploudalmézeau, Plouguerneau, Lannilis et Daoulas) ont connu un rythme de croissance élevé sur les deux périodes malgré une légère diminution sur la période récente. Il en est de même pour les « centralités communales » (les communes qui ne sont pas « pôles » au SCoT et qui regroupaient 27 % de la population du Pays de Brest en 1999).

L'analyse de l'évolution du nombre d'habitants permet de tirer un constat différent : le gain de population profite aux centralités communales prises dans leur ensemble, au détriment des polarités.

En effet, si l'on agrège les différents niveaux de polarités, les pôles connaissent une quasi-stabilité de leur population sur l'ensemble de la période considérée : ils ne gagnent que 115 habitants en 12 ans, soit moins de 1 % (0,7 % exactement). Dans le même temps, les centralités communales gagnent 16 275 habitants, absorbant ainsi 99,3 % du gain de population. La situation des polarités est même plus critique sur la période la plus récente (2006-2011), elles perdent annuellement 62 habitants quand les centralités communales en gagnent 1 370.

Le renforcement des pôles urbains prôné par le SCoT approuvé en 2011 correspond donc bien à un enjeu démographique vérifié par l'analyse de l'évolution de la population du Pays de Brest.